



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### **AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

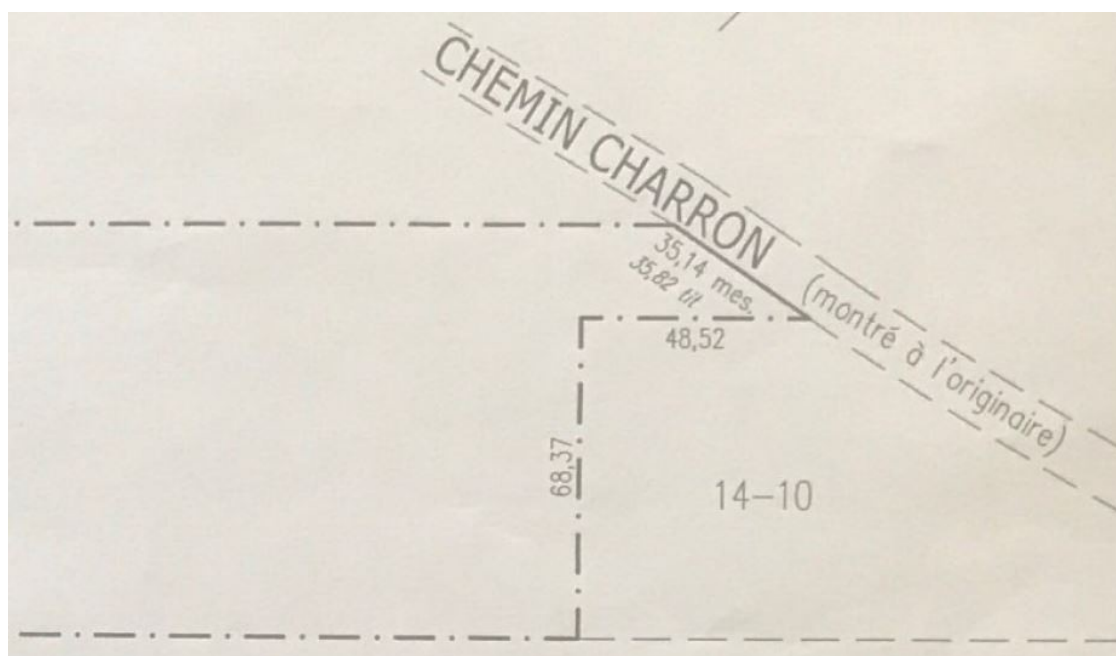
#### **Chemin Charron, Val-des-Lacs**

Il y aura séance régulière du conseil le 17 avril 2021 à 10h au 350, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Nature de la demande et effet sur le terrain du chemin Charron, matricule : 3814-25-8570**

- Permettre le lotissement d'un terrain avec une mesure frontale de 35.14 mètres au lieu des 50 mètres prescrit pour la zone RR-8 selon la grille des usages et normes du règlement de zonage 367-02.



Compte tenu de la situation de la Covid-19, il y aura possibilité de se faire entendre par une consultation écrite. Dans ce cadre, toute personne intéressée peut émettre leurs commentaires par écrit via courrier électronique ou par la poste à la municipalité jusqu'au vendredi 16 avril à 9h00. Le conseil prendra ensuite les commentaires reçus en compte avant de statuer sur la demande. La décision sera ensuite transmise publiquement dès que possible sur le site internet de la municipalité.

**Par courrier électronique :** [urbanisme@val-des-lacs.ca](mailto:urbanisme@val-des-lacs.ca). A/s : M. Robert Dufort inspecteur en bâtiment et en urbanisme

**Par la poste :** 349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0. A/s : M. Robert Dufort inspecteur en bâtiment et en urbanisme

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Lacs, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de mars 2021

Nathalie Paquet  
Secrétaire-trésorière

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée Nathalie Paquet, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 30 mars 2021 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 30 mars 2021.

Nathalie Paquet  
Secrétaire-trésorière